

**Obligations des clubs, à minima,  
dont l'équipe senior A masculin évolue en District**

**SAISON 2019/2020**

Niveau	Nombre équipe(s)	Classement terrain	Nombre arbitre(s)
D1	2 seniors et 2 jeunes ou féminines	Niveau 5	2 dont un majeur
D2	2 seniors et 2 jeunes ou féminines	Niveau 5	1
D3	2 seniors et 1 jeune ou féminine	Niveau 6	1
D4	2 seniors et 1 jeune ou féminine	Niveau 6	1
D5	2 seniors ou 1 senior et 1 jeune ou féminine	Niveau 6	1
D6	1 senior	Niveau Foot à 11	1
D7	1 senior	Niveau Foot à 11	0

**Pénalisation :**

**1) Nombre d'équipes non respecté :**

-1<sup>ère</sup> saison d'infraction : interdiction d'accession pour l'équipe senior A.

-2<sup>ème</sup> saison d'infraction et plus : rétrogradation d'un niveau de l'équipe senior A.

-Pour accéder le club doit remplir l'obligation du niveau supérieur la saison précédente.

**2) Niveau de classement du terrain non respecté :**

-interdiction d'accession pour l'équipe concernée.

**3) Nombre d'arbitre(s) non respecté :**

-1<sup>ère</sup> saison d'infraction : amende et moins deux mutés en équipe senior A.

-2<sup>ème</sup> saison d'infraction : amende et moins quatre mutés en équipe senior A.

-3<sup>ème</sup> saison et plus : amende, zéro muté en équipe senior A et interdiction d'accéder au niveau supérieur pour la 1<sup>ère</sup> équipe senior dans la hiérarchie du club qui en aurait la possibilité.

D. Hary

Secrétaire Général